

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE
Sainte-Agathe-des-Monts, le 12 août 2020

Objet : Pour une rentrée scolaire 2020-2021 réussie

Chers parents des élèves du préscolaire et du primaire,

Le gouvernement du Québec a officialisé le plan de la rentrée scolaire 2020-2021, qui pourrait toutefois devenir l'objet d'autres modifications selon l'évolution de la pandémie. Pour tous les détails du plan de la rentrée, n'hésitez pas à visiter le [site du Gouvernement](#).

RETOUR À L'ÉCOLE

- **Tous les élèves** retourneront en présentiel à l'école, à temps plein. Les élèves ayant une condition médicale particulière ou les élèves ayant un proche résidant sous le même toit qui a une condition médicale particulière pourront recevoir de l'enseignement à distance, sur présentation d'un billet médical.
- L'ensemble des matières sera enseigné (y compris les programmes du domaine des arts ainsi que l'éducation physique et à la santé).

ORGANISATION DES GROUPES

- Les élèves demeureront avec leur groupe-classe, tout au long de la journée. À l'intérieur de ce groupe, la distanciation ne sera pas nécessaire entre les élèves.
- Une distance de 1 mètre devra néanmoins être maintenue entre les élèves des différentes classes qui circulent dans les aires communes, incluant les corridors.
- Les enseignants se déplaceront d'un groupe à l'autre. Ceux-ci devront respecter la distanciation avec les élèves.

PORT DU MASQUE

- Pour les élèves du préscolaire, le port du masque sera permis, mais pas obligatoire.
- Pour les élèves de la 1^{re} à la 4^e année, le port du masque sera recommandé, mais pas obligatoire.
- Pour les élèves de 5^e et de 6^e année, le port du masque sera obligatoire dans les aires communes, en présence d'autres groupes-classes et dans le transport scolaire. En classe, une fois assis, les élèves pourront retirer leur masque.
- Les masques ne devront afficher aucun symbole qui évoque la violence, la haine, le sexisme ou le racisme ni aucun signe propagandiste, provocateur ou indécent.
- Pour tous les détails concernant le port du masque dans divers contextes, consultez le [feuilleton explicatif](#).

AUTRES MESURES MISES EN PLACE

- Dès leur arrivée, les élèves et le personnel devront se laver les mains. Ils devront aussi se laver les mains après chaque passage aux toilettes, avant et après chaque repas ou collation, après la récréation, après s'être mouché, après avoir toussé ou éternué, après avoir manipulé des objets et avant le départ de l'école. À défaut de pouvoir se rendre à un lavabo ou à une fontaine, des gels de type « Purell » seront disponibles et devront être utilisés si nécessaire.

- Des sens de circulation seront définis grâce à un marquage au sol. Évidemment, les règles de sécurité et d'incendie seront respectées dans toutes les mesures qui seront prises.
- Les élèves doivent apporter une bouteille réutilisable d'eau ou de jus afin de limiter l'utilisation des fontaines.
- Les zones fréquemment touchées seront nettoyées et désinfectées plusieurs fois par jour (par exemple : robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs, poignées de porte, rampes d'escalier, matériel utilisé, supports pédagogiques, équipements, etc.

Nous vous assurons que nous respecterons les consignes de la santé publique pour veiller à la sécurité de tous les élèves et du personnel, et ce, tant dans les services de garde et dans les écoles qu'au niveau du transport scolaire.

Advenant une fermeture partielle ou totale d'un de nos établissements, nous serons rapidement en mesure de vous offrir des services d'enseignement à distance afin que les élèves puissent poursuivre leurs apprentissages.

Tous les membres du personnel dans les écoles sont impatients de retrouver leurs élèves. Malgré le contexte particulier de cette rentrée scolaire, aucun compromis ne sera fait sur la réussite scolaire des élèves.

L'école de votre enfant vous transmettra toutes les informations spécifiques à l'école dans les prochaines semaines.

Le ministre de l'Éducation, monsieur Jean-François-Roberge, a lui aussi tenu à vous adresser une lettre et à vous présenter certains outils, que vous pouvez consulter en cliquant sur les liens suivants :

- [Lettre du ministre de l'Éducation](#)
- [L'ABC d'une rentrée scolaire sécuritaire au préscolaire et au primaire](#)
- [Marche à suivre en cas de COVID-19 en milieu scolaire](#)
- [Pense-bête – Retour à l'école et COVID-19](#)
- [Résumé de la rentrée 2020](#)

Je vous remercie de votre essentielle collaboration et je vous souhaite une bonne rentrée scolaire.

Veuillez accepter mes salutations distinguées.



Le directeur général,
Sébastien Tardif